



MAR 3 1 1992

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Battery-operated dispenser for windshield washer fluid

APPLICANT / REQUÉRANT:

Calibrated Designs
Box 823
Stouffville, Ontario
L4A 7Z9

MODEL(S) / MODÈLE(S):

F.S. 90

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statuaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Distributeur de liquide de lave-glace à batterie

MANUFACTURER / FABRICANT:

Calibrated Designs
Stouffville, Ontario
L4A 7Z9

RATING / CLASSEMENT:

2 litres

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is a self-contained, battery-operated, windshield washer fluid dispenser. The dispenser is designed to deliver a maximum of 2 litres per delivery.

The main components are as follows:

- 410 litre storage tank with low level cut-out switch;
- clear plexiglass graduated holding tank, 2 litre capacity with 3 Bestobell floats;
- 2 Rule 12 VDC pumps, one in the storage tank and one in the holding tank;
- 12 VDC electrical system with 12V battery;
- key-operated ON/OFF switch;
- volume preset switch for 1 or 2 litres;
- Push-button reset switch;
- 20 feet of 1/2 inch delivery hose with an anti-drain nozzle.

When the nozzle is removed from the boot, the microswitch in the boot activates the pump in the holding tank so that the delivery can be made. The attendant can deliver 1 or 2 litres by means of the preset or any amount up to 2 litres by stopping the delivery with the nozzle. The amount delivered is read from the graduations on the holding tank. These graduations are from 0 to 2 litres with 20 ml increments.

After each delivery the reset button is manually activated to refill the holding tank for the next delivery. An electrical interlock prevents a second delivery from the holding tank if the first delivery was less than 2 litres.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un distributeur autonome de liquide de lave-glace qui fonctionne à batterie et qui est conçu pour livrer un volume maximal de 2 litres par livraison.

Les composants principaux sont:

- un réservoir de stockage de 410 litres muni d'un disjoncteur bas niveau;
- un réservoir de distribution gradué en plexiglas transparent, à 3 flotteurs Bestobell et d'une capacité de 2 litres;
- 2 pompes Rule de 12 Vc.c., une dans le réservoir de stockage et l'autre dans le réservoir de distribution;
- un réseau électrique de 12 Vc.c. équipé d'une batterie de 12 V;
- un distributeur marche-arrêt à clé;
- un commutateur de prédétermination du volume à deux positions - 1 ou 2 litres;
- Un bouton poussoir de remise à zéro;
- 20 pieds de tuyau de distribution de 1/2" po muni d'une tuyère à clapet anti-retour.

Lorsque la tuyère est retirée de son logement, le microcontact de celui-ci actionne la pompe du réservoir de distribution pour amorcer la livraison. Le préposé peut distribuer 1 ou 2 litres en se servant du commutateur de prédétermination ou une quantité variable d'au plus 2 litres en interrompant la livraison à l'aide de la tuyère. La quantité livrée est déterminée en lisant, sur le réservoir de distribution, le volume correspondant aux traits de graduation compris entre 0 et 2 litres par échelons de 20 mL.

Au terme de chaque livraison, le bouton de remise à zéro est actionné à la main afin de remplir le réservoir de distribution en vue de la prochaine livraison. Un dispositif de verrouillage électrique empêche qu'il y ait une deuxième livraison du réservoir de distribution si la première était inférieure à 2 litres.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

The graduated holding tank contains 3 Bestobell floats. A sealable means of adjustment is available for the 3 Bestobell floats at the 0, 1 and 2 litre marks for the purpose of calibration through the top of the holding tank. One float terminates the refill cycle started by the reset button while the other 2 floats control the preset deliveries.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Le réservoir de distribution gradué comprend 3 flotteurs Bestobell. Les flotteurs peuvent être scellés aux repères 0, 1 et 2 litres à des fins d'étalonnage par le haut du réservoir. Un flotteur boucle le cycle de remplissage amorcé par le bouton de remise à zéro et les 2 autres sont associés aux livraisons prédéterminées.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

MAR 3 1 1992

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale